



**VITHEC** 3, Allée Victoria, Grand Janon 23460 Saint Pierre Bellevue

Vivre Tranquille et Heureux En Creuse

Tél : 07 81 83 26 13 Mail : [contact@vithec.fr](mailto:contact@vithec.fr) site : [www.vithec.fr](http://www.vithec.fr)

N° d'enregistrement W231004664

SIREN : 910 307 487

---

VD N

16 rue Pitre Chevalier

44000 NANTES

8 octobre 2024

Objet : projet «Parc éolien du Maquis » commune de Soubrebost

**A l'attention de Messieurs Hugo LECOMTE et Thierry JACQUES**

Messieurs,

Nous avons pu penser, de par la disparition du mât de mesures, que vous aviez renoncé ou remis à plus tard votre projet d'aérogénérateurs sur la commune de Soubrebost, nous avons été alerté par un propriétaire foncier que vous avez contacté, preuve que votre projet est toujours en cours et d'actualité .

Notre association, depuis sa création, a énormément évolué et s'est renforcée notamment par des expériences réussies\* .

En matière d'arguments révélateurs et convaincants auprès de la population, nous avons aujourd'hui la maîtrise parfaite, ainsi que nos sous-traitants, pour la réalisation de photomontages dont les angles de prise de vue et ce qui est visible autour des aérogénérateurs sont des éléments essentiels pour un éclairage objectif . Que ce soit pour la représentation diurne ou nocturne, ou mettre en exergue le gigantisme des machines en simulant l'exploitation de la forêt qui entoure les installations, que ce soit en coupes franches ou partielles et qui sont bien réelles sur la durée de vie d'une éolienne . Par un contact direct avec les habitants VITHEC présente ces photomontages, cette présentation pouvant être doublée si nécessaire par une exposition de photos en format A3, comme cela s'est fait sur la commune de St Pardoux-Mortierolles, qui participe à convaincre ceux pour lesquels subsiste un doute mais surtout de largement éclairer ceux, au plus grand nombre, qui n'ont aucune idée de l'emprise écrasante de ces machines sur le paysage qui les entoure et de leurs nuisances sonores et visuelles . Une autre étape qui peut être à la suite ou menée de front, consiste à faire signer une pétition qui, en général, si la préparation est bien faite, a pour résultat 65 à 80 % de signatures contre le projet . Cette variation de pourcentage est contextuelle, par exemple sur la

commune de Saint Pierre Bellevue ou le conseil municipal ne s'était pas particulièrement prononcé pour le projet, mis à part le maire et un adjoint qui ont été amenés à respecter les obligations de la loi sur les conflits d'intérêt, le résultat de la pétition s'est soldé par un rejet du projet à plus de 80% . Sur la commune de St Pardoux-Morterolles ou le conseil municipal était partie prenante de par la signature d'un contrat avec la sté espagnole Iberdrola, nombre de personnes consultées se sont prononcé contre le projet mais ont refusé de signer la pétition de peur de « représailles », le résultat a été de 65% de rejet du projet . (voir détail du volet « analyse » du dossier d'accompagnement de la pétition en pièce jointe ) .

Ces pétitions sont ensuite adressées à la Préfecture, la Préfète de la Creuse étant très sensible au maintien de la paix sociale dont elle est garante sur le département, et à la Mairie avec demande de mise à disposition pour consultation du public .

Une discussion est ensuite programmée entre les seuls habitants de la commune et la municipalité avec pour but de savoir si la municipalité rejette le projet suivant la volonté des administrés ou si elle se dresse contre cette majorité en acceptant, entre autre, le signature d'une convention de voirie .

Depuis la création de VITHEC nous avons été affublés de nombreux qualificatifs, pour ne citer que les plus convenables : menteurs, faussaires, climatosceptiques, anti progrès, rétrogrades, harceleurs (à l'occasion de la signature de pétition), diffamateurs (nous avons fait l'objet d'une plainte émanant de la municipalité de St Pardoux-Morterolles, cette plainte ayant été classée sans suite par la justice qui a jugé qu'elle ne reposait sur aucuns fondements sérieux, c'est VITHEC qui aujourd'hui a déposé plainte contre le maire pour dénonciation calomnieuse ) Nous réfutons tous ces qualificatifs à l'exception de « anti éolien » , pour preuve :

En consultant votre brochure commerciale, tout à chacun peut constater que votre groupe œuvre également dans le solaire, si vous aviez le projet de remplacer les 4 aérogénérateurs prévus, par un champ de panneaux photovoltaïques, nous serions peut être à vos côtés plutôt qu'en face de vous, si les habitants en sont d'accord .

Nous tenant à votre disposition pour une réunion en mairie de Soubrebost si vous le souhaitez à laquelle Mme La Maire pourrait assister si elle le juge utile .

Veillez accepter Messieurs nos salutations les meilleures .

J.C.Champeymond

Président de VITHEC



\* Projet « Sud Creusois » initié par EDF Renouvelables depuis 2016 portant sur 25 à 30 Eoliennes réparties sur 6 communes . Été 2021 : prise en main du dossier par VITHEC, août 2022

présentation des résultats de la pétition, mars 2023 EDF Renewables annonce l'abandon de ce projet, raison évoquée : la présence d'une espèce de chiroptère rare : « La Grande Noctule »

Projet »Champalounat « initié de par une collaboration entre la municipalité de St Pardoux-Morterolles et la Sté Iberdrola depuis 2017, contrat de collaboration renouvelé en 2022 . Avril 2023 prise en main du dossier par VITHEC, janvier 2024 présentation des résultats et de l'analyse de la pétition, septembre 2024 annonce par la municipalité de l'abandon, pour l'instant, momentané du projet, raison évoquée « l'armée compte tenu de la situation géopolitique mondiale actuelle, préfère se garder des marges de sécurités quant au plancher de survol aérien autorisé »

*Chacun est libre de juger de la véracité des raisons évoquées pour l'abandon des dossiers*

PJ : dossier d'accompagnement de la pétition contre le projet »Champalounat «